Polygone Riviera

Robert VELAY et Anny DOUBLE : « il faut sauver les commerces du bassin vençois menacés de mort ! »

Candidats à l'élection départementale dans le nouveau Canton de Vence qui comprend de nombreuses communes impactées par cette zone commerciale démesurée, Robert VELAY et Anny DOUBLE, par ailleurs Conseillère municipale de Vence, demandent la constitution, en urgence, d'un groupe de travail de crise avec tous les acteurs concernés, publics et privés, afin de définir et mettre en place des mesures concrètes pour éviter que ne meure le petit commerce de proximité de ce bassin de vie. Il y a effectivement urgence à mettre en œuvre un plan complet, de type FISAC, spécifiquement doté de moyens, avant l'ouverture de ce Polygone qui pourrait être sinon le cimetière des commerçants et artisans des Communes environnantes...

Avec la complicité d'élus bien passifs, des promoteurs ont obtenu les autorisations administratives pour créer plus de 100 000 m² de nouvelles surfaces commerciales! 3 grands projets, stupéfiants par leur ampleur, se situent à proximité du territoire cantonal : le doublement de Cap 3000, la zone commerciale autour du stade Allianz Riviera et Polygone Riviera. Par son importance, ce dernier est littéralement terrifiant pour tous les petits commerçants et artisans du bassin vençois. La communication actuellement complaisamment diffusée par son promoteur est trompeusement rassurante et lénifiante en insistant sur les espaces verts complantés! Outre les réelles difficultés d'accès et la saturation de la Pénétrante, principale axe vital de circulation entre les Communes du Moyen Pays et le littoral, il en va de la survie de tout le commerce et l'artisanat des communes limitrophes et même au-delà!

Il est proprement scandaleux que des centaines de professionnels, représentant des milliers d'emplois, soient menacés d'une lente agonie avant une mort certaine, au détriment de l'équilibre de l'aménagement du territoire, de la circulation, de l'environnement, de l'activité locale de proximité des centres-villes et de la qualité de vie ! Si rien n'est fait, et il est déjà bien tard, la désertification commerciale des villes et villages va être brutale et irrémédiable : le Moyen-Pays ne peut se transformer en « cités dortoirs », dépourvues d'activités économiques de proximité. « Vivre et travailler au Pays » est un impératif, un droit et cette zone délirante dans son gigantisme, ne doit pas déséquilibrer le Canton, en sacrifiant ses commerçants et artisans.

« Nous appelons de nos vœux en urgence la constitution d'un comité de crise socioéconomique comprenant tous les acteurs concernés, publics (CCI, Chambre des Métiers, Communes, Intercommunalités, Région, Conseil Général, Etat,...) et privés (comités de riverains et de quartiers, fédérations et associations de commerçants et artisans...) pour définir, et mettre en œuvre un ensemble complet de mesures destinées à préserver et promouvoir le tissu commercial de proximité actuel. Un Plan exceptionnel de type FISAC est indispensable et aurait déjà dû être disponible dont le coût aurait dû être mis, en très grande partie pour ne pas dire en totalité, à la charge du promoteur privé qui va engranger les plus-values générées : il n'est pas acceptable qu'il veuille privatiser les profits et socialiser les pertes ! De même, tout aménagement routier, incontournable, ne doit pas être mis à la charge des contribuables, mais à celle du bénéficiaire de cet aménagement privé, autant juteux que contestable car ce ne sont pas les emplois peu qualifiés du site qui viendront contrebalancer les milliers d'emplois disparus tout autour » affirment Anny Double et Robert Velay.